

MODELE DE PLAQUE DU CONSTRUCTEUR DU SIDE-CAR

Une plaque dont le modèle est donné ci-après, doit être posée à demeure sur un élément indémontable du véhicule.

Constructeur :
Marque véhicule de base :
N° d'identification du véhicule de base :

La hauteur des caractères doit être au minimum de 4 (quatre) millimètres.

MODÈLE DE PLAQUE DE TRANSFORMATION

Une plaque dont le modèle est donné ci-après, doit être posée à demeure sur un élément indémontable du véhicule.

Transformateur:
Marque véhicule :
N° d'identification :
Motif de la RTI : ADJONCTION SIDE CAR

La hauteur des caractères doit être au minimum de 4 (quatre) millimètres.